Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20260218-26_02_09-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

MAIRIE DE

35120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 18 février à 20h30. Date de convocation : 10/02/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MAINSARD François, Maire de Roz-Landrieux.

Étaient présents : M. MAINSARD François, M. DELALANDE Éric, Mme LARCHER Delphine, Mme RIDARD Marina, adjoints, M. MOQUEREAU Olivier, M. ROUPIE Benoît, Mme Delphine GAUTIER, M. LEDORMEUR Éric, M. ROBIN Régis, Mme MORISSEAU Yasmine

Absents excusés : Mme CAILLET Marie-José pouvoir à Mme Delphine LARCHER, M. LAFAIX Jonathan pouvoir à M. MAINSARD François, M. GLEMOT René pouvoir à M. DELALANDE Éric, Mme TOUZE LOPIN Sylviane pouvoir à M. ROBIN Régis

Absents : Mme RUELLAND Justine

Secrétaire de séance : M. MOQUEREAU Olivier

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 10 Quorum : 8

N° 26-02-09 FINANCES : Choix de l'entreprise de la rénovation électrique de la mairie

Dans le cadre du dévoiement des réseaux nécessaire à la construction de la boulangerie, ainsi que de la mise aux normes de l'installation électrique du bâtiment de la mairie, plusieurs entreprises ont été consultées. Les devis correspondants sont présentés aux conseillers municipaux.
M. le Maire propose de retenir l'offre la mieux-disante, à savoir, l'entreprise PLIHON pour un montant de 14 085.91 € H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le maire à signer le devis.

La secrétaire de séance
M. MOQUEREAU Olivier

Le Maire,
M. MAINSARD François

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Délibération exécutoire à la date de publication.